

MAISON-FORTE DE COGNIN

Frédéric MARESCHAL – 2015-2016

Sommaire

Description	2
Renseignements	2
Liste des propriétaires successifs	6



Description

[...] Devant l'église, précédée d'une cour, une maison, qui a conservé son aspect du XVIIIe siècle, a remplacé une beaucoup plus ancienne construction, qui s'élevait là, au mas dit de la Tour, et qu'on appelait la maison de Cognin.

C'était le fief des Cognin, très vieille race dont la prospérité baissa après l'installation des princes de Savoie dans le château de Chambéry. Au XIIIe siècle, ils avaient eu une part du péage de cette ville, des biens à Nézin et Bassens, et cette maison forte, dont ils portaient le nom. Au XIVe siècle, André de Cognin fut l'un des écuyers du Comte Vert, et la famille déclinait lentement, mais ses membres restèrent nombreux. L'étude du droit, qui fut en Savoie propice à bien d'autres féodaux déchus, fut leur ressource ; il y eut des Cognin avocats à Chambéry, il y en eut d'autres notaires. Aymonette, fille de Guillaume de Cognin, porta la maison forte, au commencement du XVe siècle, à Antoine Domenge, maître des comptes. Leur petit-fils Jean Domenge la possédait encore en 1499. Trente ans après, elle appartenait à un Bressan, Pierre de Gorras, collatéral au Conseil résidant de Chambéry. On y trouve plus tard, dès le XVIIe siècle, les Michal de La Chambre, et ensuite le procureur Lard, de Chambéry. [...]

(extrait de : « Les environs de Chambéry : promenades historiques et archéologiques » par Gabriel Pérouse)

Renseignements

La maison-forte dont il est question est probablement la plus ancienne connue à ce jour à Cognin. En revanche, il est également fort probable qu'à la même époque, il y eut une seconde maison-forte dont l'emplacement ne m'est pas connu à ce jour.

En effet, il existait à la même époque, deux familles de Cognin. Etaient-ils apparentées ? Probablement, mais leurs possessions n'étaient pas les mêmes. Il ne s'agit donc pas de coseigneurs.

La majorité des renseignements donnés ci-dessous concerne la maison-forte qui se situait à l'emplacement de la maison Ract actuelle mais il est probable que certains se rapportent à la seconde maison-forte.

Famille de COGNIN :

La famille de Cognin a possédé jusqu'à la fin du XIIIe siècle, une partie de la leyde de Chambéry. Cette partie fut vendue aux comtes de Savoie. Or, d'une part, Timoléon Chapperon, sans en indiquer la provenance, et de nombreux autres auteurs en citant ce premier, nous disent qu'il s'agirait de François de Cognin qui la vendit à Amédée V, le 6 avril 1285 ; d'autre part, dans le Regeste Dauphinois, tome III, fascicules VII à IX, publié en avril 1914, cette vente de leyde est indiquée à la date du 25 mars 1285, entre Pierre de Cognin fils de feu Anthelme et d'Ambroise, et Philippe comte de Savoie. Amédée V devint comte de Savoie au décès de son oncle, Philippe, qui survint le 17 novembre 1285 au château de Rossillon en Bugey.

L'exactitude est aux archives départementales de la Savoie où se trouve le document original de cette vente, sous la cote SA 15. Il s'agit d'une vente enregistrée le 6 avril 1285, faite par Pierre de Cognin fils de feu Antelme de Cognin, à son nom et d'Ambroise sa femme fille d'André Chabod, Pierre fils de feu Chabert Chabod et Guillaume fils de feu Laurent Façons, en faveur du comte Philippe de Savoie, de tous

les droits qu'ils avaient sur les leydes de Chambéry pour le prix de 60 livres fortes de Savoie.

Nous savons que les comtes de Savoie n'eurent la propriété complète de Chambéry qu'au début du XIV^e siècle. Il se pourrait donc qu'une autre transaction ait eu lieu entre les successeurs respectifs des acteurs de la vente citée ci-dessus, à savoir, François de Cognin et Amédée V comme l'indique Chapperon.

Le 12 août 1382, vente faite par Bertholet de Cognin en faveur de Jean Lageret, de divers cens et servis annuels de deux cents florins d'or bon poids dus pour des biens situés à Cognin au Forézan et aux Molières. (*Titres et possessions – Archives Départementales de la Savoie – cote SA 16 17*)

Ce Bertholet est frère d'André de COGNIN, écuyer du comte Amédée VI, possesseur de la maison-forte de Cognin et d'Humbertet de COGNIN, frère aîné, seigneur de Cognin.

Famille GORRAS :

Les Gorras doivent leur extraction à la ville de Lagnieu, de laquelle ils sont anciennement issus. Celui de cette famille qui a le premier porté le titre de noble, et tenu rang parmi les gentilshommes de Bugey, est Pierre Gorras. (*Histoire de la Bresse et du Bugey – Généalogie du Bugey – page 109 – Samuel Guichenon*)

Famille de VILLANNE ou de VILLAINNE :

M. Philibert de la Villaine, sieur de Laudes, baron du Boys, conseiller d'Etat et gentilhomme de la chambre, gouverneur de Montmélian, grand gruyer et conservateur des chasses en Tarentaise, avait été capitaine d'une porte de Chambéry en 1569. Emmanuel-Philibert, en souvenir de sa belle conduite sous le duc Charles II, son père, et des dépenses qu'il avait faites pour lui en abandonnant ses biens pour le suivre, lui avait inféodé et vendu dès l'année 1563 la juridiction de quelques paroisses, sous le nom et titre de juridiction du Boys, et l'avait décoré en 1569 du titre de baron, « Comme notre cher bien aimé Philibert de Villaine sieur de Laudes et du Boys capitaine de notre ville de Chambéry, dit sa patente, du dernier décembre 1569, ayant dès son aage viril toujours suivi les armes pour le service tant de feu notre très honoré seigneur et père le duc Charles que depuis, pour nous délayssant et abandonnant ses biens, exposant sa vie en maingtz hasards au tems des guerres et invasions de nos pays à la garde et tuition de notre château et forteresse de Bard en la val d'Aouste comme capitaine et gouverneur dudit chasteau, a grands frais et despens par lui soubz son crédit supportés des quelz pour récompense et remboursement en partie d'iceulx lui aurions dez le pénultième julliet 1568 infeudé et vendu la juridiction des parroisses du Boys, des Avanchez, de Saint-Hoyen et Doucy en Tharentaise soubz le nom et titre de juridiction du Boys, pour cette cause scavoir faisons que nous, veuillantz de plus recognoistre les vertus et recommandables services dudit sieur de Laudes et tant luy que les siens et successeurs fère ressentir du fruit et mérite de ses vertus et fidèles services avons par ces présentes icelui messire Philibert de Villaine sieur de Laudes et du Bois décoré et décorons du nom tittre et honneur de baron voulons et nous plait que lui et les siens susdits soyent dorénavant dits, tenus, censés et appellez barons du Boys. »

Quelques années après, en 1599, le seigneur de Laudes, ne sachant comment se refaire des dépenses et se libérer des dettes qu'il avait faites, présenta à S.A. le duc Charles-Emmanuel Ier une supplique dans laquelle, après avoir rappelé tout ce qu'il avait dû faire pour se mettre en honorable équipage, en toute occasion de guerre tant au dedans qu'au dehors de ses Etats, explique qu'il se trouvait encore débiteur de quelques sommes qu'il ne savait comment payer, si ce n'est en affranchissant quelques hommes taillables. Il le pria, avant qu'il recourût à ce moyen, de vouloir bien lui en accorder la permission. S.A. dit dans ses patentes du 24 mars 1599 :

« Attendu les bons et agréables services que nous avons reçu d'iceluy avons permis et permettons donné et donnons plein pouvoir au seigneur de Laudes et du Boys de faire contraindre les hommes talliables qu'il a rièrè les provinces de Savoye et de Tharentaise à s'affranchir le tout suivant et ainsi qu'il est porté par cesdits éditz. »

En 1601, après avoir défendu inutilement les deux forts de Saint-Jacquemoz et de Briançon dans la Tarentaise, il fut obligé de les rendre, les habitants de la province reconnaissant l'impossibilité de les défendre et l'inutilité d'armer ces deux forts, pour ne pouvoir, disaient-ils, les défendre tous les deux. Ces habitants, pour se remettre un peu des misères de la guerre, chargèrent le seigneur de Laudes, qui s'était trouvé à la défense de Briançon, de présenter une supplique au duc. S.A., prenant en considération les bonnes raisons données par les habitants, en réfèra à son conseil de guerre pour son avis, et celui-ci ayant trouvé juste et expédient de pouvoir miner et raser le fort de Saint-Jacquemoz comme moins important et de plus grande dépense, S.A., par ses patentes du 21 décembre, ordonna « de faire assembler par département les communautés pour miner démolir et raser entièrement tout ce qui étoit du bâtiment et fortifications de ladite place de Saint-Jacquemoz et la réduire en état que l'on ne sy puisse après loger et fortifier, à la charge toutefois que le général de la province paiera réellement au sieur de Laudes, que nous a fait la dite instance à leur nom, la somme de 2,000 écus d'or au soleil à 7 fl. 10 sols que nous lui accordons pour payer sa rançon, en conformité de la fidélité qu'il nous a témoigné dans le fort de Briançon ou il exposa volontairement sa vie pour notre service, et pour le dédommager des pertes par lui faites au sac de sa maison. »

En 1611, le 22 juillet, le gouverneur de Montmélian, le commandeur Gattinara, ayant été appelé à Malte, le seigneur de Laudes fut chargé d'aller le remplacer, avec les mêmes gages que son prédécesseur, outre son traitement de colonel, qui était de 300 livres par mois, et celui de capitaine commandant la compagnie qui est de garnison au donjon de la citadelle. La même année, le 11 du mois d'août, le seigneur de Laudes prêtait serment en présence du marquis de Lullin et du président Coardo pour sa nouvelle charge : « Je Philibert de la Villaine et de Lodes jure sur les quatre évangiles de servir à vous monseigneur duc de Savoye bien et fidèlement comme un buon et affectionné sujet doit faire pour son prince, et de ne commettre soubz ce prétexte aucune chose indigne et de ne rendre le dit chasteau a personne vivant sans point en excepter que monseigneur le prince de Piedmont et d'y perdre plutôt la vie pour le garder et défendre jusqu'à la dernière goûte de mon sang. »

En 1613, le 10 mai, le duc de Savoie réorganisa son infanterie et porta ses compagnies à 150 soldats ; il chargea le baron de Laudes de faire les recrues nécessaires, lui donnant l'ordre de les assembler dans les lieux qui lui seraient indiqués par le marquis de Lans, « lui recommandant le plus de diligence possible, et tenant main que les capitaines, officiers et soldats se contiennent en toute modestie sans commettre désordre ni insolence sur les peuples à peine de la vie. »

Le sieur Ducretet à qui était réservé le soin particulier de la conservation des chasses de S.A., étant mort en 1620, le duc Charles-Emmanuel nomma le 1^{er} septembre le baron du Bois grand gruyer et conservateur de ses chasses dans la province de Tarentaise. (*Mémoires et Documents publiés par la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie – tome XX – 1882*)

Famille FRESNEY :

Les Fresney, originaires du Faucigny, se disait anciens nobles et descendant de la famille princière de Faucigny. Le 22 avril 1328, ils obtinrent du dauphin Humbert, des Patentes reconnaissant cette descendance et les exemptant des tailles et subsides. Malheureusement, il n'est pas dit comment ils pouvaient descendre de cette dynastie : on est donc induit à supposer que c'était d'une façon illégitime.

Possesseurs de maisons-fortes et rentes féodales, ils n'eurent point de fiefs proprement dits, sauf au XVIIIe siècle par héritage des Villier Saint-Ange. (*Armorial et Nobiliaire de l'ancien Duché de Savoie – Amédée de Foras – volume III – page 23*)

Famille MORAND :

Il semblerait que cette famille originaire de la Bresse, doive sa noblesse à Jacques Morand, docteur ès lois, qui fut l'un des 23 conseillers établis par Amédée VI, comte de Savoie, par Patentes données à Pont-de-Veyle, le 27 juillet 1355. Sept générations plus tard, trois frères, Claude, Louis et Jean-Pierre, vinrent s'établir en Savoie, où cette famille jouissait, dès 1660, des droits de l'ancienne noblesse ; et, soit par ses mérites et ses talents justifiés par ses charges dans la magistrature et dans l'armée, soit par ses alliances et ses possessions, elle y a occupé une place distinguée. (*Armorial et Nobiliaire de l'ancien Duché de Savoie – Amédée de Foras – volume IV – page 181*)

Maison-forte de Cognin :

La maison-forte de Cognin s'est probablement appelée, aux XVIe et XVIIe siècles, maison-forte de Laudes.

En effet, nous trouvons :

- « Philibert de Villains ou de la Villaine (de Villanne), seigneur de Laudes (maison-forte à Cognin près Chambéry), baron du Boys en 1569 prit part à toutes les guerres en Savoie, notamment à celles de 1600 et 1602; le 22 juillet 1611, il fut nommé gouverneur de Montmélian en remplacement de Jean-Aurèle Arborio di Gattinara. » (*Mémoires et Documents de la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie - 1903 - Tome XLII - 2° série - tome XVII – p.347*). Ce Philibert, dans son testament du 6 mars 1609, nomma son épouse, Barbe de Livron, usufruitière et substitua son neveu, Pierre de Livron, seigneur d'Allemogne, pour les biens de Laudes. L'épouse de Pierre de Livron, Marguerite de Nicolle de Crescherel, plaida contre Gabriel de la Villanne, détenteur des biens de Laudes pour la part revenant aux fils de la plaidante (arrêt du 13 septembre 1634, transaction du 16 décembre 1636). (*Armorial et Nobiliaire de l'ancien Duché de Savoie – Amédée de Foras – volume III – page 269*)
- Sébastien du Fresney (appelé de Faucigny dit du Fresney), seigneur de Hautetour et de Laudes (maison-forte située à Cognin), sénateur, conseiller d'Etat puis premier président à la Souveraine Chambre des Comptes en 1635. Il épousa Marie-Marguerite du Gros à qui, dans son testament du 30 juin 1643, il laissa l'usufruit de la maison-forte et moulins de Laudes. Leur fils, Claude-Amédée (également appelé de Faucigny dit du Fresney), aussi seigneur de Hautetour et de Laudes, eut comme fils Joseph, baptisé le 9 août 1655. Ce dernier vendit, le 23 juillet 1683, la rente, les hommes, les hommages, les censes, etc., de Laudes, à Louis Morand, maître auditeur. (*Armorial et Nobiliaire de l'ancien Duché de Savoie – Amédée de Foras – volume III – page 27*)
- Le fils de Louis Morand, Claude-François, eut en préciput notamment la rente de Laudes. Or, dans cet article, il est dit la rente de Laudes acquise des Fresney, rière Méry. (*Armorial et Nobiliaire de l'ancien Duché de Savoie – Amédée de Foras – volume IV – page 184*)

Liste des propriétaires successifs



De gueules à la bande d'argent chargée en chef d'un casque de sable

- Anselme de COGNIN, mort avant 1285, qui épousa Ambroise, puis
- Pierre de COGNIN⁽¹⁾, qui vendit le 6 avril 1285, à Philippe comte de Savoie, tous ses droits sur la leyde de Chambéry, pour 60 livres forts de Savoie⁽²⁾. Il épousa Ambroise CHABOD, fille d'André CHABOD. (fils du précédent), puis
- Péronet de COGNIN, mort avant le 8 février 1325 (probablement fils du précédent), puis
- Antoine de COGNIN, damoiseau, qui épousa Antoinette de BACIN, fille de Barthélémy de BACIN, damoiseau. Il était vivant en 1325 et décédé avant 1377 (fils du précédent), puis
- André de COGNIN⁽³⁾, écuyer du comte Amédée VI en 1366, décédé avant le 15 octobre 1383 (fils du précédent), puis
- Aymonet de COGNIN, qui reçut investiture de sa maison-forte de Cognin le 15 octobre 1383, et vivait encore en 1418 et le 6 mai 1422 (fils du précédent), puis
- ...
- Guillaume de COGNIN
- Aymonette de COGNIN, qui épousa Antoine DOMENGE, maître des Comptes (fille du précédent), puis
- N DOMENGE, (fils du précédent), puis
- Jean DOMENGE, qui en était propriétaire en 1499 (fils du précédent), puis



De gueules à trois roses d'argent 2 & 1

- Pierre de GORRAS⁽⁴⁾, seigneur d'Escrivieux, premier Collatéral au Conseil du duc de Savoie. Il épousa le 10 juillet 1487, Pernette de CHABOD, fille de Jean de CHABOD⁽⁵⁾, seigneur de Jacob, et de Pernette de CRESCHEREL. Il testa le 15 février 1538. (probablement par achat au précédent), puis
- Louis de GORRAS⁽⁶⁾, chevalier, seigneur de Coberthod, d'Escrivieux et de Cognin, conseiller de Son Altesse et maître des Requêtes résident près du duc de Savoie par Patentes datées de Genève du 4 janvier 1518. Il épousa Françoise de BEYVIERS dame de Coberthod en Bresse, fille de Jacques de BEYVIERS, dit Crochat, seigneur de Coberthod, et de Philiberte de CHACIPOL. (fils du précédent), puis
- Claude de GORRAS, seigneur de Cognin, qui épousa le 20 décembre 1541, Jacqueline de MONTBERARD, fille d'Antoine de MONTBERARD, écuyer, seigneur de Montbérard. Puis,

- ...
- Philibert de la VILLANNE, seigneur de Laudes, baron du Bois, gouverneur de Montmélian. Il épousa probablement en premières noces, contrat dotal du 3 juillet 1564, Louise Charlotte de BEAUFORT, et, en secondes noces, Barbe de Livron. Il testa le 6 mars 1609, puis
- Gabriel de la VILLANNE, seigneur de Laudes, baron du Bois et d'Épierre, décédé avant 1648. Il épousa probablement en premières noces, Jeanne Louise BRUNET, et, en secondes noces Jeanne de MENTHON-LORNAY. Il semblerait qu'il ait vendu la maison-forte de Laudes. (fils du précédent), puis
- Sébastien du FRESNEY, seigneur de Hautetour et de Laudes, sénateur, conseiller d'État puis premier président à la Souveraine Chambre des Comptes en 1635. Il épousa Marie-Marguerite du GROS à qui, dans son testament du 30 juin 1643, il laissa l'usufruit de la maison-forte et moulins de Laudes. Puis,
- Claude-Amédée du FRESNEY, seigneur de Hautetour et de Laudes, baptisé le 16 juillet 1620 à Chambéry et décédé avant 1678. Il épousa, contrat dotal du 6 août 1643 et quittance dotale du 23 mai 1676, Jeanne-Claudine de THOIRE de BOSSY, fille de Bernard de THOIRE, seigneur de Bossy, de Plagne, de Monnant et du Vivier, coseigneur d'Hauteville, et de Jeanne-Claudine de la ROCHE. (fils du précédent) puis
- Joseph du FRESNEY, seigneur de Hautetour et de Laudes, baptisé le 9 août 1655. Il épousa en premières noces, Claudine de CHOSEY, et, en secondes noces, contrat dotal du 19 février 1678, Claudine-Françoise DOMEN, fille de Benoît DOMEN, seigneur du Sougey et de la Marmotte, et de Françoise du CREST. Il vendit, le 23 juillet 1683, la rente, les hommes, les hommages, les censures, etc., de Laudes, à Louis Morand, maître auditeur. (fils du précédent), puis
- Louis MORAND, conseiller de Son Altesse Royale, trésorier général des finances, milices et étapes de Savoie, maître auditeur à la Chambre des comptes de Savoie (reçu le 19 novembre 1655). Il épousa le 5 août 1658 à Chambéry, Marguerite de LAMBERT, fille d'André de LAMBERT, seigneur de Soyrier, docteur ès droits et avocat au Sénat de Savoie, et de Bernardine MATHIEU. Il testa les 3 octobre 1675 et 3 avril 1684, et décéda avant le 29 juillet 1694. (par achat du 23 juillet 1683), puis
- Claude-François MORAND, né le 1^{er} avril 1661 à Chambéry, testa le 17 septembre 1723 et décédé le 7 novembre 1726 à Chambéry. Il épousa, contrat dotal du 7 décembre 1691, Françoise du CREST, fille de Pierre du CREST, coseigneur de Menthonnex et de la rente du Château-quard de Cruseille, seigneur de Cercier, et d'Aymée de GALLES. (fils du précédent), puis



Ecartelé pallé d'or et de gueules de six pièces, et de gueules au frêne d'or

Fort à rompre



D'azur au phénix d'or essorant, accompagné au canton dextre du chef d'un soleil du même

- ...
- Claude François DESARNOD⁽⁷⁾, né le 25 avril 1742 à Samoëns et décédé le 24 décembre 1810 à Cognin. Il était fils d'Antoine François DESARNOD et de Claudine VEISY. Puis,
- Paul-Marie DESARNOD⁽⁸⁾, licencié en droit, notaire royal, avoué près le tribunal civil de Chambéry et substitut du procureur au Sénat de Savoie, né le 6 août 1756 à Samoëns. Il était fils d'Antoine François DESARNOD, frère de Claude François DESARNOD, ci-dessus, et de Marie Françoise BIOR, sœur du sénateur Paul Joseph BIOR, comte de Seynod et de Châteaueux. Il épousa le 27 octobre 1782 à Chambéry, Claire GENIN, née vers 1757 à Chambéry et décédée le 16 décembre 1802 à Chambéry, fille de Bertrand GENIN, notaire royal, procureur au Sénat de Savoie, et de Claudine GOUVERNON. (neveu du précédent), puis
- Joseph DESARNOD, avocat au Sénat, syndic de Cognin dont la nomination a été faite en audience des 6 et 10 février 1849, né le 25 novembre 1797 aux Molettes, baptisé le lendemain à Chambéry et décédé le 29 janvier 1882 à Chambéry. Il épousa le 14 septembre 1830 à Chambéry, Louise Camille Amélie ANTONIOZ, née le 26 mai 1807 à Saint-Alban et décédée le 12 juillet 1877 à Cognin, fille d'Amédée ANTONIOZ, négociant, et de Marianne DEFRESNE. (fils du précédent), puis
- Irma Joséphine Amédine DESARNOD, née le 17 août 1834 à Chambéry et décédée le 25 juin 1907 à Chambéry. Elle épousa le 22 avril 1856 à Chambéry, Pierre Luc GOYBET, avocat près la cour d'appel, né le 23 mai 1828 à Yenne et décédé le 6 mars 1896 à Chambéry, fils d'Antoine GOYBET et d'Elisa PIOLLET. (fille du précédent), puis
- Suzanne Lucie Mathilde Marie RACT, née le 01 septembre 1851 à Sainte-Hélène-du-Lac et décédée entre 1926 et 1931. Elle était fille de Claude François Henri RACT⁽⁹⁾ et de Marie Virginie DOMENGET. Célibataire, elle vivait à Cognin en 1921 et 1926, année où sa sœur Marguerite RACT, également célibataire, était avec elle. (arrière-petite-cousine de la précédente)
- Raymond Henri Antoine RACT, né le 21 avril 1879 à Sainte-Hélène-du-Lac et décédé le 22 mars 1968 à Saint-Pierre-sur-Dives, Calvados. Il était fils de Marie Lucien Jacques Raymond Henri RACT et de Blanche Marguerite Augustine MEGE. En 1931, il vivait à Cognin avec sa tante Marguerite RACT. (neveu de la précédente)

(1) Il est probablement le Pierre de Cognin, damoiseau, qui passa un contrat, le 14 des kalendes de septembre 1265 (19 août 1265), avec Guillaume Malesmanus, par lequel Pierre assure à sa sœur Agnès, à l'occasion de son mariage avec ledit Guillaume, une rente annuelle de 60 sols. Cette rente est assurée sur divers albergements dont la redevance est due à Pierre de Cognin et parmi lesquels il suffira, de citer quatre fossorées de vigne situées à Bassens, juxta domum fortem...de bacins, et l'albergement tenu par Richard de Nisins. Est peut-être aussi frère de François de Cognin, qui fit une transaction pour 1.200 sols avec Amédée V comte de Savoie

(2) Fait à Chambéry, dans la maison d'André Chabod, Pierre de Virieu, notaire. Conservé aux archives départementales de la Savoie, cote SA 15.

(3) Il fut propriétaire de la maison-forte de Cognin mais ne fut pas seigneur de Cognin, titre que porta son frère aîné Humbertet ou Bertet. Ce dernier fut héritier universel de son grand-père maternel Barthélémy de Bacin.

(4) Les Gorras doivent leur extraction à la ville de Lagnieu, de laquelle ils sont anciennement issus. Pierre de Gorras est celui de cette famille qui a le premier porté le titre de noble et tenu rang parmi les gentilshommes du Bugey.

Y ayant eu différend entre Marguerite d'Autriche comtesse de Bourgogne et Charles duc de Savoie pour les limites de la vallée de Mijoux, le duc députa Jean de Champion chevalier seigneur de la Bâtie au Pays de Gex, et Pierre de Gorras collatéral de son Conseil en l'an 1520 pour décider cette difficulté avec Humbert de Binan seigneur de Chamberia, et Simon de Chantrans seigneur de Corbozon, députés de la part de Marguerite d'Autriche.

(Guichenon : Histoire de la Bresse et du Bugey, volume 2, page 109)

(5) Voir article sur le château de Chiron

(6) Charles duc de Savoie l'envoya deux fois en ambassade en Espagne auprès de l'empereur Charles V pour la pacification de la guerre qu'il avait avec François Ier. A son retour de ces négociations où il acquit grand honneur, l'empereur par Patentes datées de Tolède du 9 février 1526, pour reconnaître ses mérites et ses vertus, le créa comte palatin et chevalier avec pouvoir de créer des notaires, de légitimer des bâtards et d'affranchir des serfs dans toutes les terres de l'empire.

(Guichenon : Histoire de la Bresse et du Bugey, volume 2, page 109)

(7) « [...] Spectable François Désarnod, beau-frère de Françoise Biord, eut à payer lui aussi, comme les Biord et les Duc, son tribut à la Révolution. Quand elle éclata, il possédait la maison de Cognin, près Chambéry, où il demeura caché, tous volets clos, pendant la Terreur⁽¹²⁾. Un domestique lui apportait de la nourriture en cachette. Mais il fut pris quand même, et emprisonné, jusqu'à ce que le 9 Thermidor le délivrât. Quand il sortit de prison, on n'omit pas de lui présenter la note de ses dépenses ! On la voit encore à Cognin⁽¹³⁾.

La famille fut continuée par son neveu Paul-Marie, famille très nombreuse, qui comprend des noms très connus, dont la seule énumération nous demanderait trop de place. [...]

(12) Ne pouvant lire, il s'amusait à fixer aux murs de sa chambre des carrés de tapisserie. On avait conservé cette chambre intacte. M. Paul Martin se souvient très bien de l'avoir visitée dans son enfance (Sa lettre du 30 septembre 1937).

(13) Le propriétaire du château de Cognin, M. R. Ract, possède des documents, des portraits relatifs à cette famille, dont il fait partie. »

(Extrait de Mémoires et Documents publiés par l'Académie Salésienne – tome 56 – 1938 – pages 14 et 15)

(8) En 1799, il habitait Chambéry mais venait déjà à Cognin puisque le 30 juin, sa fille Claire Françoise Pauline est née à Chambéry et le 31 octobre, elle fut baptisée à Cognin. En 1809, il habitait à Chambéry, rue de la Fraternité, n°215.

(9) Claude François Henri Ract, né le 7 juin 1813 à l'Hôpital (Albertville) et décédé le 5 avril 1883 à Sainte-Hélène-du-Lac, était fils de Claude Raymond Ract, greffier de la justice de paix du canton de l'Hôpital, et de Jeanne Josephte Françoise Désarnod, fille de Paul-Marie Désarnod et de Claire Genin, cités ci-dessus.